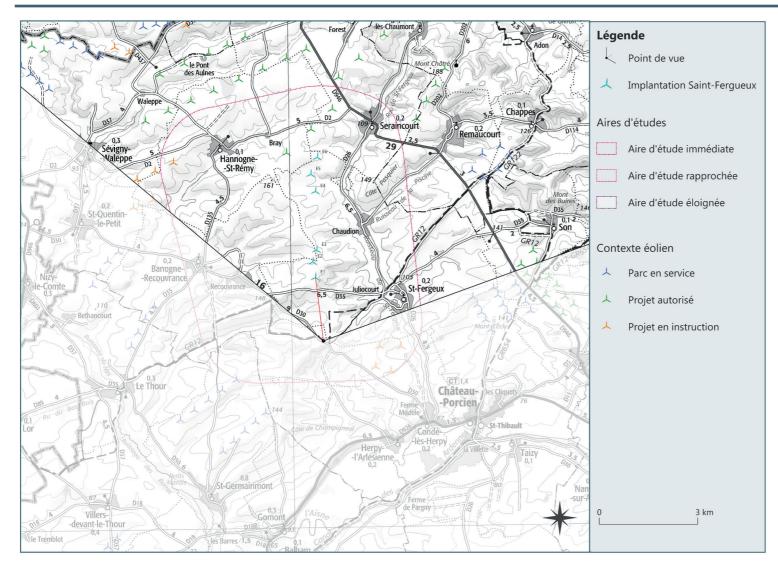
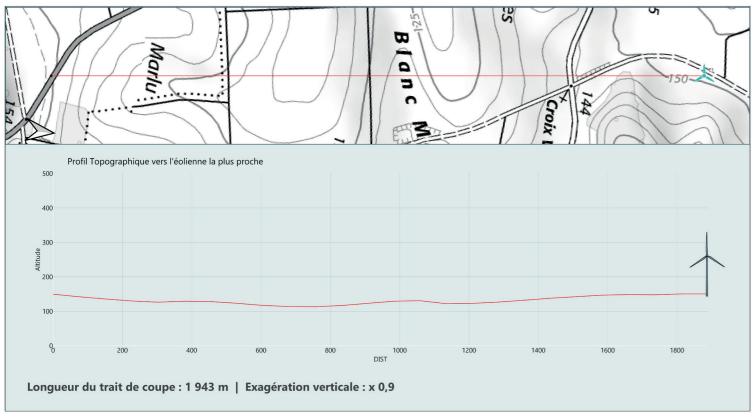
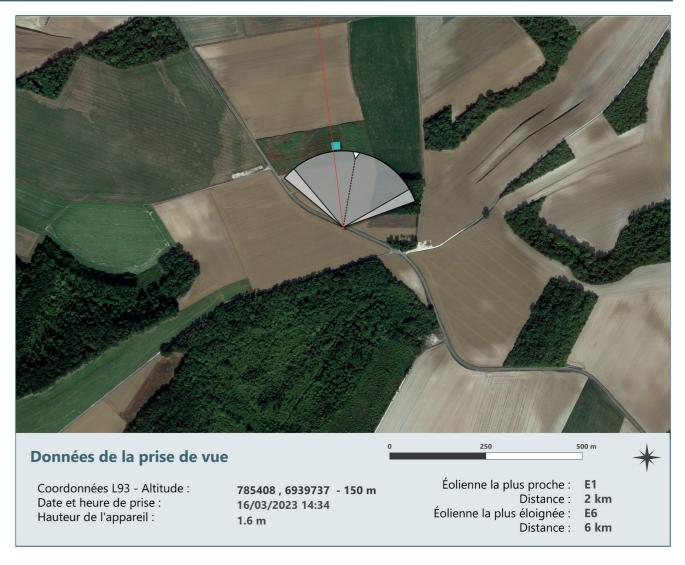
Vue n°31 - Vue sur le GR12 de la D30, au sud de la zip







Commentaire paysager

Etat initial:

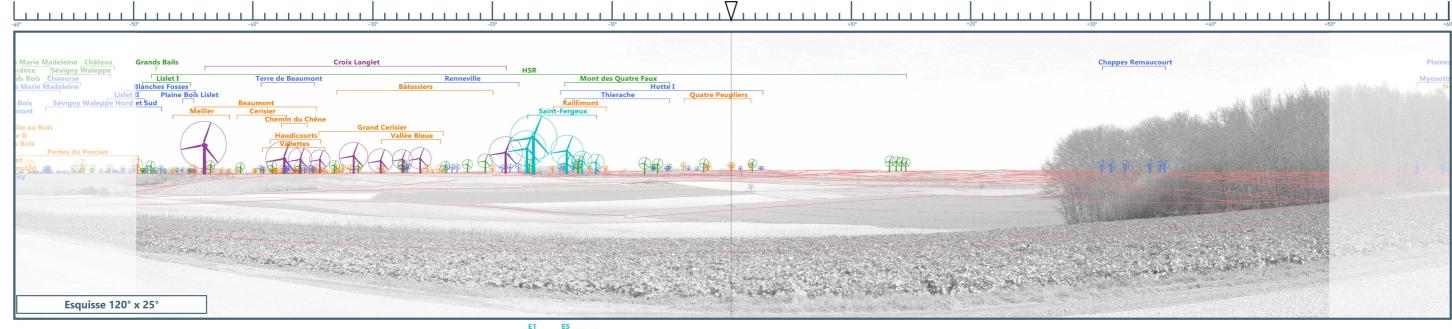
Au sud de l'implantation depuis la D30, les vues sont largement ouvertes vers le lointain en raison de la position surplombante. Les champs agricoles se succèdent, animés de quelques haies et bosquets qui ne suffisent pas à couper les visibilités à l'arrière. A l'état initial, un motif éolien est déjà présent mais la distance rend sa lecture difficile. Plusieurs parcs se succèdent sans qu'il soit possible de les distinguer.

Etat projeté:

Depuis cet angle de vue, le projet sera vu dans sa longueur. Leur superposition sera importante, mais en contrepartie, l'angle occupé dans l'horizon sera restreint. En prenant en compte le projet voisin de Croix-Langlet et tous les autres parcs en instruction ou autorisés, le projet de Saint-Fergeux s'implantera au premier plan d'un motif éolien fourni et dense. En raison de l'angle occupé restreint en comparaison aux autres parcs voisins, l'impact paysager du projet restera modéré depuis ce point.





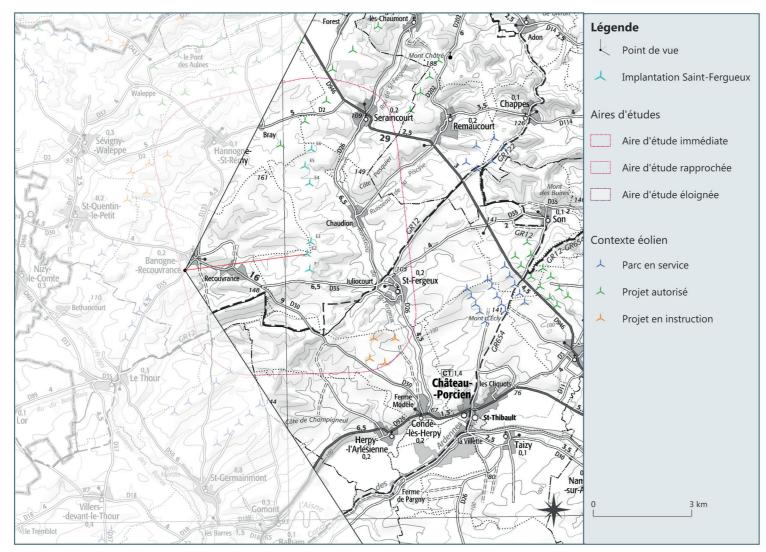


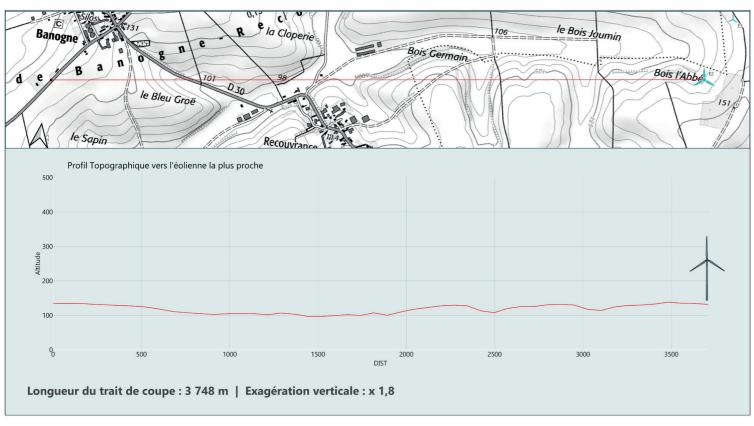


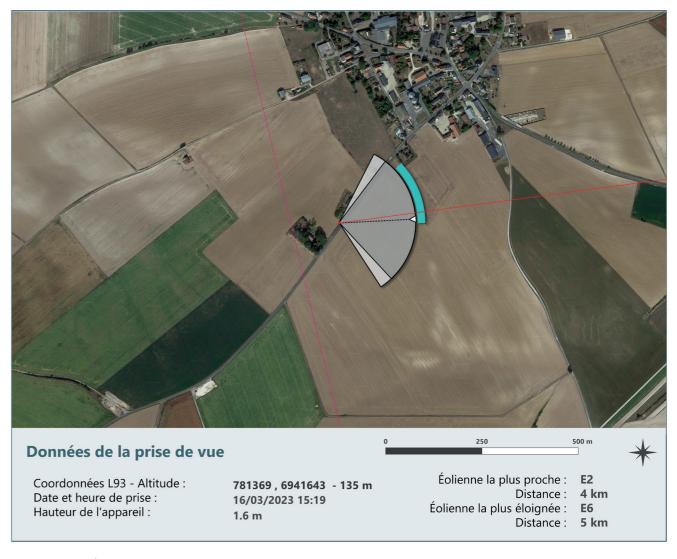




Vue n°32 - Vue depuis la D35 vers Banogne, à l'ouest de la zip







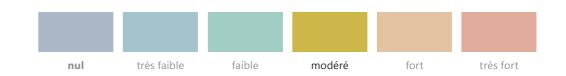
Commentaire paysager

Etat initial:

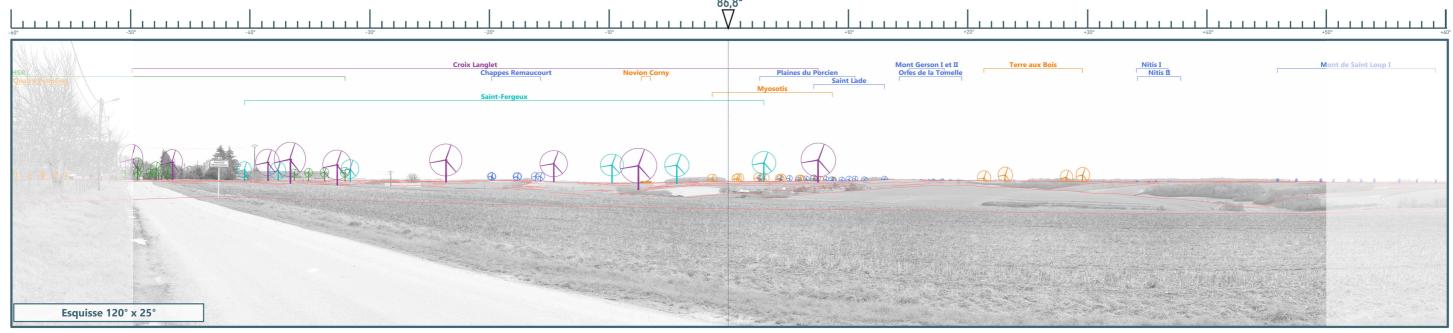
Depuis la D35 au sud-ouest de Banogne, le paysage plat laisse courir les visibilités. Une partie du village est visible en direction du nord-est (sur la gauche du panorama). Le reste du panorama donne sur une large vallée fermée à l'horizon par un ligne de crête qui termine une pente douce. Deux ensembles éoliens (les parcs de Chappes-Remaucourt et de Plaines du Porcien) sont discernables au loin.

Etat projeté:

Depuis cet angle de vue, seulement quatre des six éoliennes seront visibles. Les trois les plus au sud s'aligneront sans se superposer, en direction de l'ouest. Placée sur la ligne de crête délimitant les visibilités, elles seront visibles en totalité. En plus de ces trois mâts, une quatrième sera visible plus au sud, à coté du premier bâtiment du village. Située à une distance plus importante, elle apparaître plus petite que les trois situées plus au nord. Les deux autres éoliennes seront occultées par la présence du bâti. Il est à noter que le projet apparaîtra à l'arrière de celui voisin de Croix-Langlet. Ainsi, les éoliennes de Saint-Fergeux profiteront d'un effet de second plan qui va dans le sens d'une meilleure insertion paysagère.





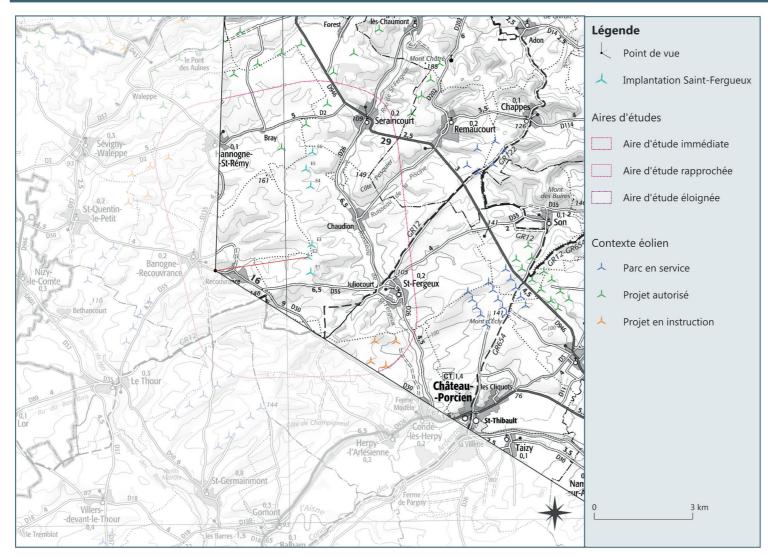


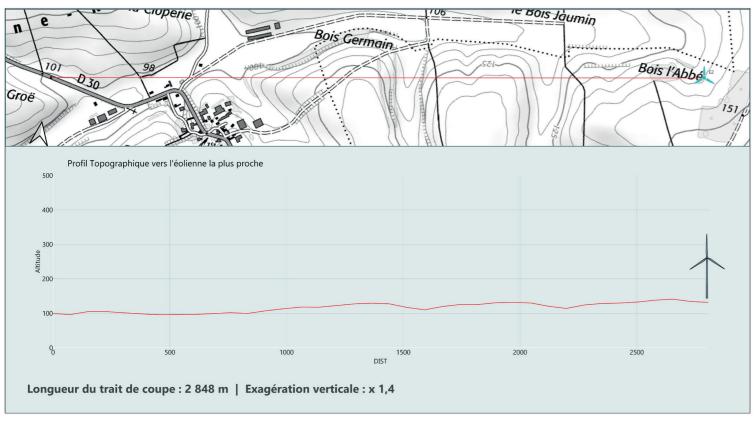






Vue n°33 - Vue de la D30 vers Recouvrance, au sud-ouest de la zip







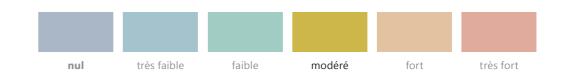
Commentaire paysager

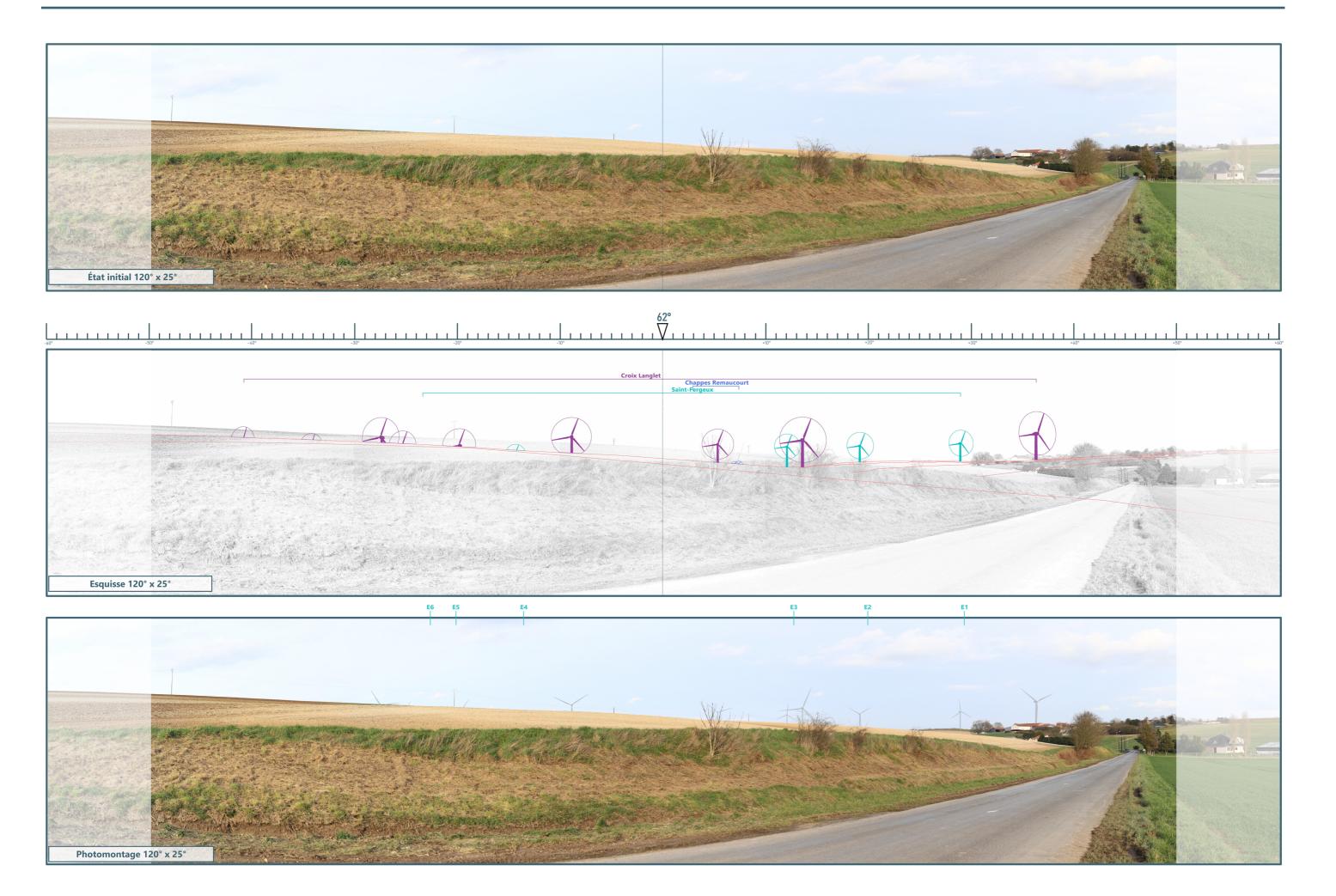
Etat initial:

Depuis la D35 au sud-ouest de Banogne, le paysage plat laisse courir les visibilités. Une partie du village est visible en direction du nord-est (sur la gauche du panorama). Le reste du panorama donne sur une large vallée fermée à l'horizon par un ligne de crête qui termine une pente douce. Deux ensembles éoliens (les parcs de Chappes-Remaucourt et de Plaines du Porcien) sont discernables au loin.

Etat projeté:

Depuis cet angle de vue, seulement quatre des six éoliennes seront visibles. Les trois les plus au sud s'aligneront sans se superposer, en direction de l'ouest. Placée sur la ligne de crête délimitant les visibilités, elles seront visibles en totalité. En plus de ces trois mâts, une quatrième sera visible plus au sud, à coté du premier bâtiment du village. Située à une distance plus importante, elle apparaître plus petite que les trois situées plus au nord. Les deux autres éoliennes seront occultées par la présence du bâti. Il est à noter que le projet apparaîtra à l'arrière de celui voisin de Croix-Langlet. Ainsi, les éoliennes de Saint-Fergeux profiteront d'un effet de second plan qui va dans le sens d'une meilleure insertion paysagère.

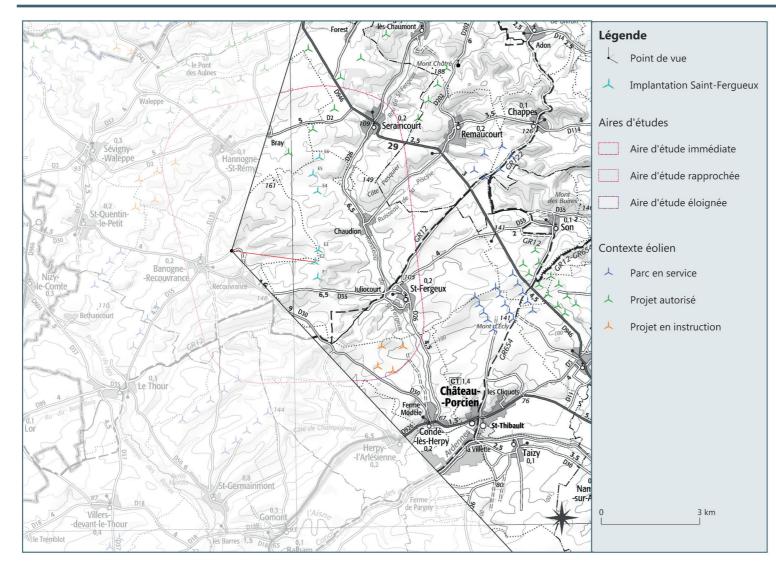


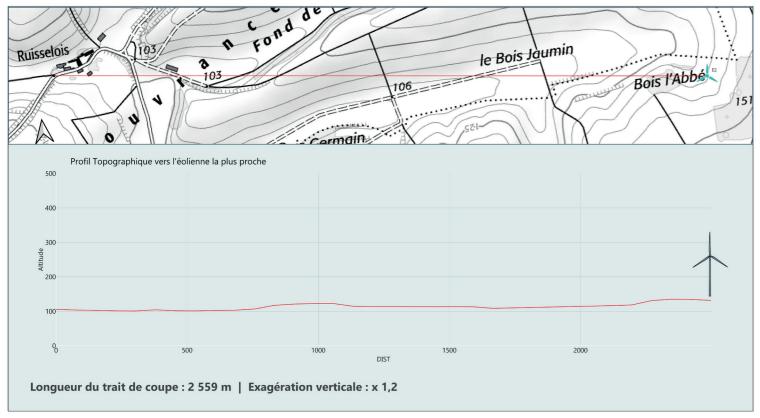


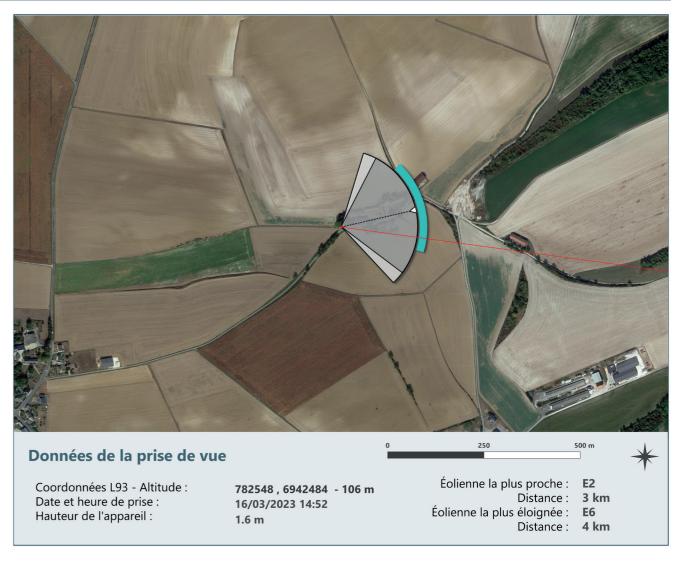




Vue n°34 - Vue depuis uen route locale vers Ruisselois, à l'ouest de la zip







Commentaire paysager

Etat initial:

Le lieu de vie de Ruisselois est constitué de quelques bâtiments -dont des lieux de vie-, entourés d'arbres. Sur ce point de vue pris en direction de l'implantation, vers l'est, le paysage est rapidement fermé par la présence d'arbres et de bâtiments. Si quelques trouées existent entre ces obstacles visuels, aucun motif éolien n'est visible à l'horizon depuis ce point.

Etat projeté:

Le projet profitera du bâti et des arbres en tant que barrière visuelle. Situé à l'arrière de ces éléments, il ne laissera paraître que certaines extrémités de pales au gré des trouées entre les feuillage, mais leur perception sera rendu complexe. L'éolienne la plus au sud apparaîtra néanmoins à droite du hameau, et sera visible dans sa totalité.



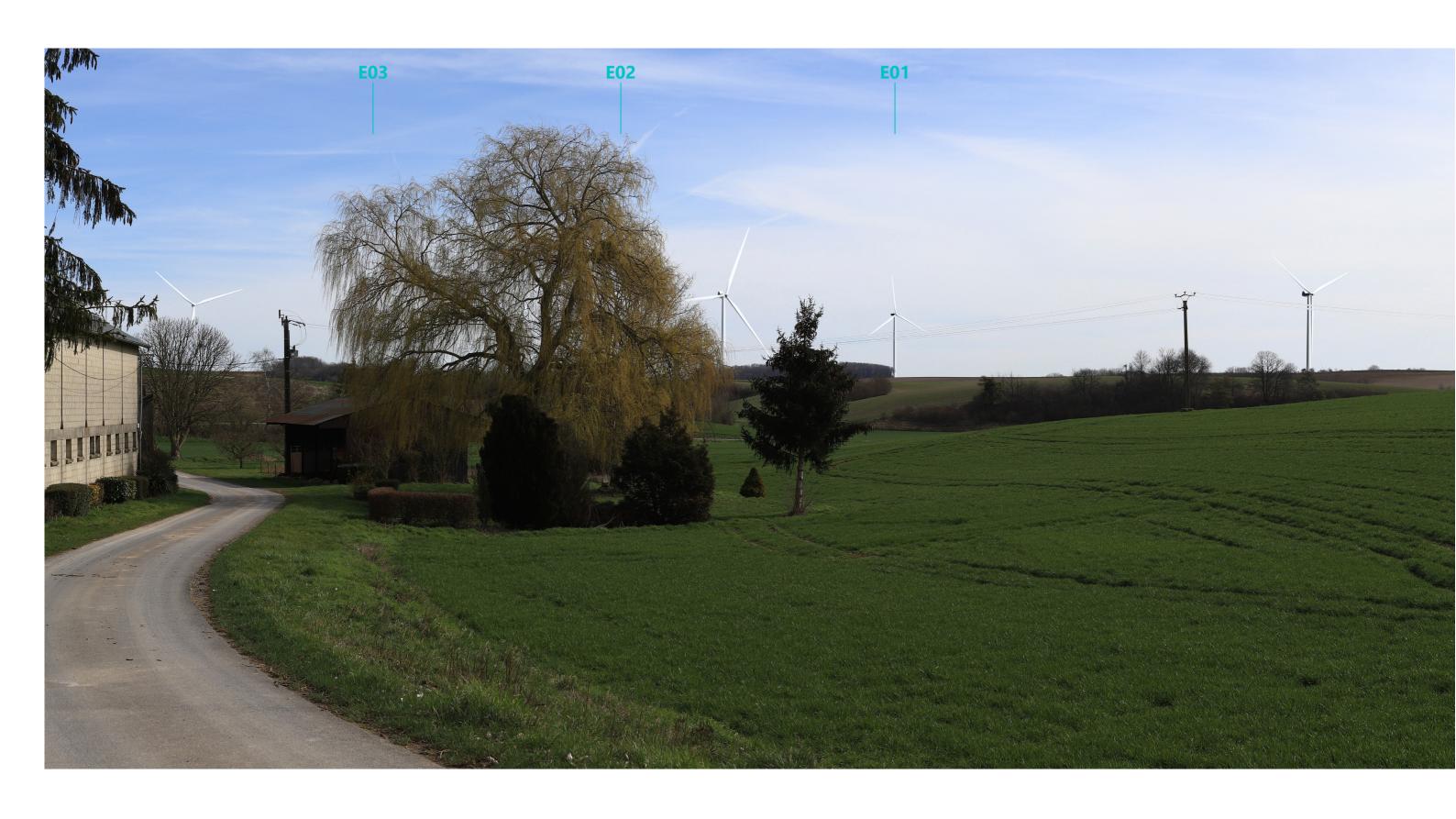
Vue depuis uen route locale vers Ruisselois, à l'ouest de la zip - Vue n°34



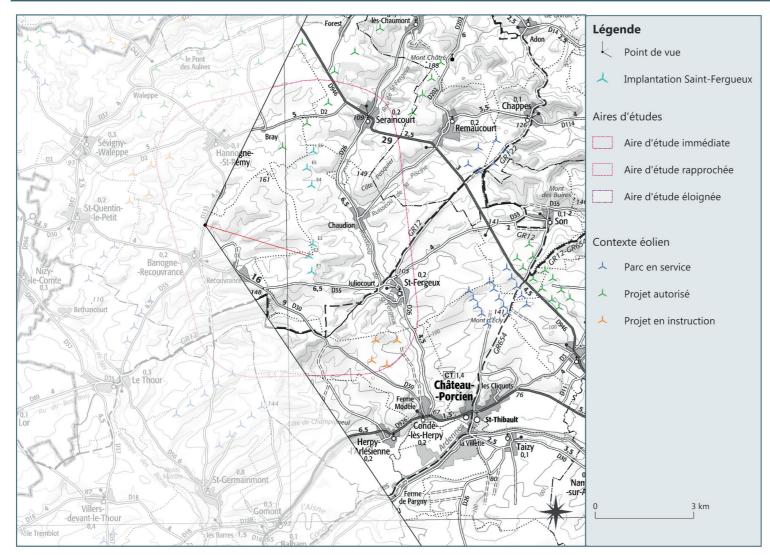


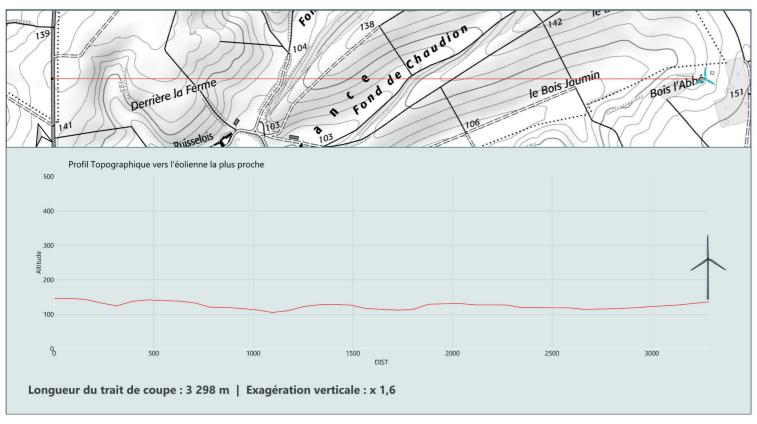






Vue n°35 - Vue depuis la D135, à l'ouest de la zip







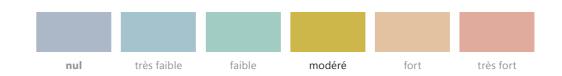
Commentaire paysager

Etat initial:

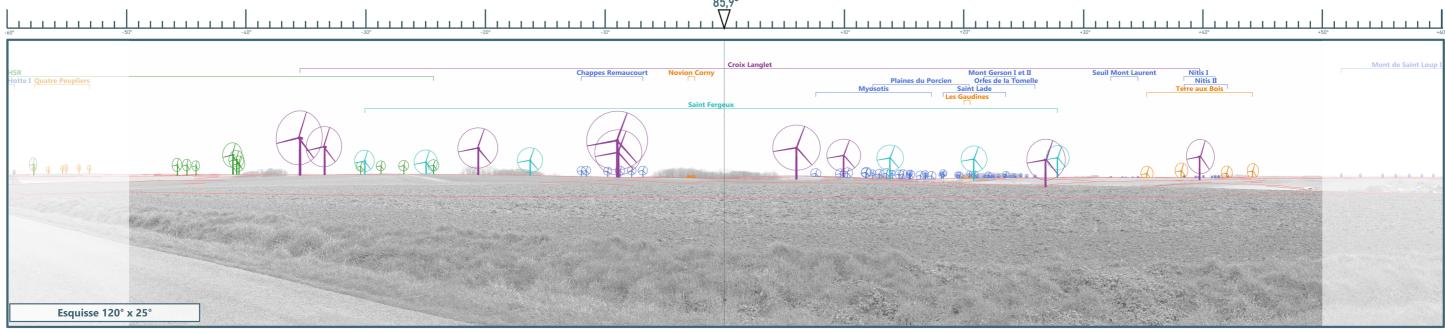
Le point de vue 35 laisse apparaître un paysage agricole ouvert dénué d'obstacles visuels à courte distance. Les visibilités se ferment à l'horizon sur différentes lignes de crêtes constituées de vastes exploitations, ponctuées par endroit par des bosquets ou des haies isolées. Dans ce paysage homogène, une forte densité d'éolienne est relevée au centre-droit du panorama, en arrière plan. Plusieurs parcs se concentrent en effet dans un même angle de vue, et se confondent donc à une distance relativement grande. En dehors de cette concentration ponctuelle, l'horizon est relativement dépourvu de présence éolienne depuis ce point.

Etat projeté:

Le projet de Saint-Fergeux apparaîtra ici de manière claire et lisible. Aucun obstacle n'occultera la perception des deux groupements d'éoliennes (nord et sud). Aucune superposition n'est relevée. Vu dans toute sa largeur, le parc occupera depuis ce point de vue un angle important dans le paysage. Il est à noter une nouvelle fois que le projet voisin de Croix-Langlet, et dans une certaine mesure celui de HSR, au nord, viendront se placer au premier plan, en juxtaposition entre le point de vue et le projet de Saint-Fergeux. Ceci aura pour effet de réduire l'impact apparent de ce dernier.





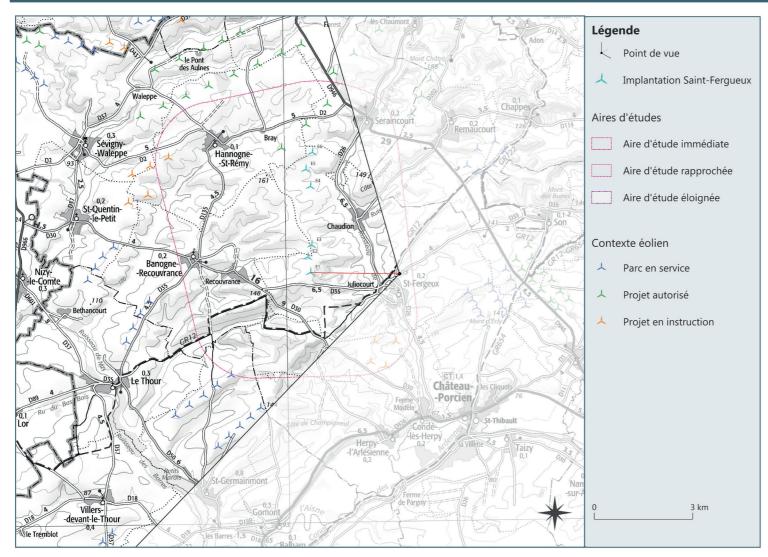


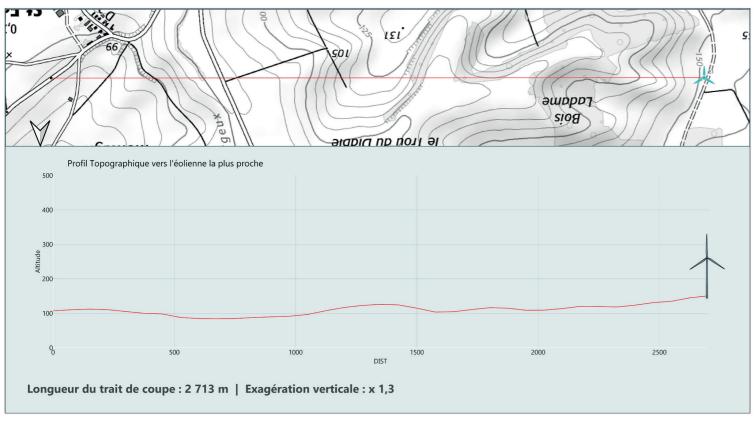


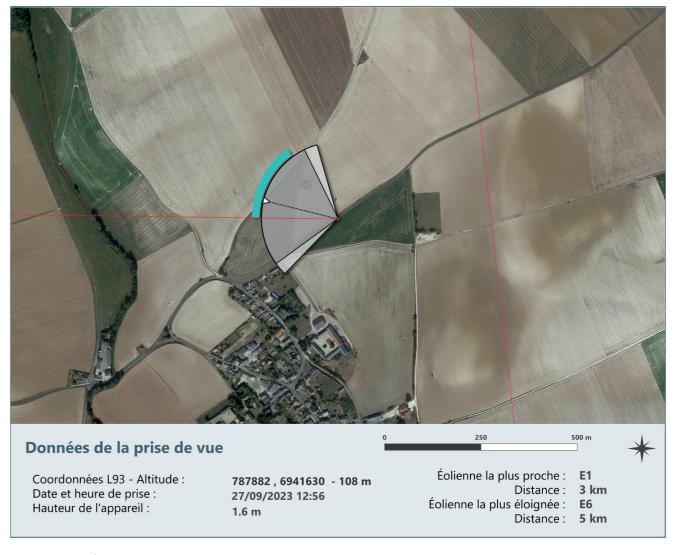




Vue n°36 - Vue de la D35 au nord de St-Fergeux, à l'est de la zip







Commentaire paysager

Etat initial:

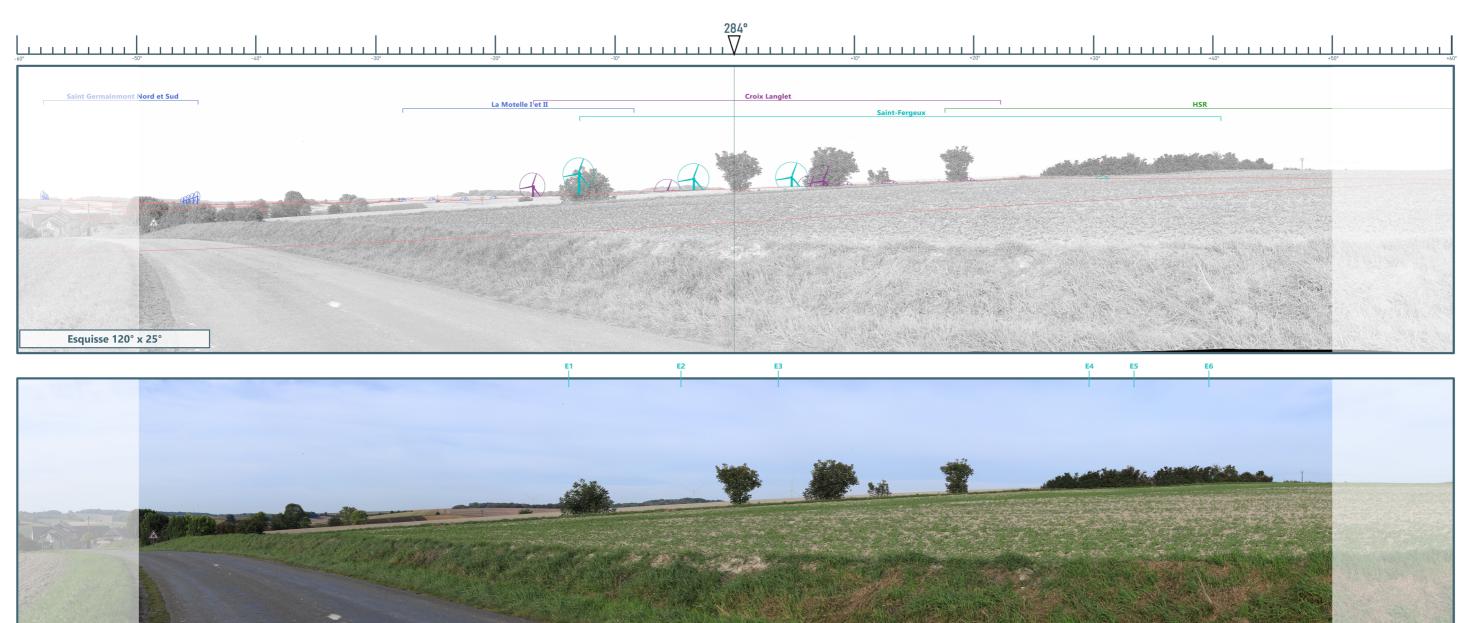
Depuis le point de vue n°36, le paysage est rapidement fermé en direction nord-ouest par le rehaussement du relief. Il est plus ouvert vers l'ouest, ou les vues courent vers un vallon ou alternent espaces boisés et champs en culture. La D50 est visible au premier plan et descend vers le hameau de Saint-Fergeux. A l'état initial, un seul parc (celui de Saint-Germainmont) est visible dans un angle de vue resserré, à une distance relativement importante.

Etat projeté:

Depuis cet angle de vue, seules les trois éoliennes les plus au sud du projet apparaîtront au dessus de l'horizon, au centre du panorama. Les trois autres seront occultées par le relief présent en direction du nord-ouest. Les trois éoliennes visibles le seront à hauteur de pale pour la première en partant du sud, et presque à hauteur de rotor pour la troisième. La présence d'arbres au premier plan, permettra une réduction de l'impact visuel.







Photomontage 120° x 25°





5. EFFETS CUMULÉS

